

une suite des princes ou tréatques, successeurs d'Hérode, avec une liste des cinq premiers gouverneurs de Judée, et de ceux qui ont commandé dans la Syrie, durant l'espace de trente-trois ans. Ils auront à leur tête les deux empereurs Auguste et Tibère, avec les noms de tous les consuls, parce que ce sont eux qui marquent le temps.

Cet agréable enchaînement de faits et de personnes compose tout le corps de cette Histoire, que j'appelle évangélique; parce qu'on y voit en détail le premier établissement de l'Évangile de Jésus-Christ et de la religion des chrétiens. Je l'ai réglée en forme d'annales, à l'exemple de ce grand homme (le cardinal Baronius) qui nous a donné en latin celles de l'Église. Si les miennes sont plus diffusées et plus étendues, c'est parce que je n'ai voulu rien passer de tout ce qui est rapporté dans les évangélistes, soit pour l'action, soit pour la morale. Je fais même quelque chose de plus, ne manquant presque jamais de développer le sens de la lettre, quand il est de quelque importance, ou qu'il forme dans l'esprit quelque difficulté. Ainsi on aura dans cet ouvrage une histoire véritable, mêlée, sans embarras, d'une espèce de commentaire, qui ne sera pas tout à fait inutile. Tout cela n'a pu s'exécuter sans un travail assez pénible, que j'ai néanmoins porté avec plaisir, par la consolation que j'ai eue de méditer les grandes choses que le Fils de Dieu a bien voulu faire pour le salut de l'homme. Celles qui renferment des mystères, ne demandent de nous qu'une foi humble et soumise; mais pour les faits historiques, auxquels les impies et les superbes veulent donner atteinte, je tâche partout de les soutenir. Je ne sais si j'ai réussi, principalement en certains endroits qui ont toujours paru difficiles: si cela est, toute la gloire en est due à celui qui est

le Dieu de la vérité et le père des lumières.

J'achève la préface en priant le lecteur de vouloir bien jeter les yeux sur deux petites dissertations, mises à la fin de cet ouvrage. La première est sur l'année de la passion du Sauveur. Je prouve par la tradition d'un grand nombre de Pères, et par la vérité de l'histoire, qu'il a été immolé sur la croix de l'an 29 de l'ère commune, sous le consulat des deux Gémus. Et l'on voit ensuite que ce Sauveur n'a mis que trois pâques, c'est-à-dire trois ans commencés, à remplir le ministère de son Évangile. Dans la seconde dissertation, je tâche de concilier saint Jean avec les trois autres évangélistes, touchant la pâque du Seigneur. Pour cela, j'entre dans de grandes recherches de l'antiquité judaïque, et de celle des Grecs, qui ont eu comme eux des mois lunaires. Je fais donc voir que, du temps de Jésus-Christ, les Juifs célébraient la pâque deux jours consécutifs, comme ils l'ont encore aujourd'hui, par une coutume très-ancienne, reçue de leurs pères. Mais je montre de plus, par des preuves certaines, qu'en ce temps-là ils avaient des cycles pour régler les mois et les fêtes; et que ce n'a été que vers le temps de la Miqne et du Talmud, qu'ils se sont réglés sur la phase.

Je peux m'être trompé parmi tant de faits que j'ai rapportés dans ces dissertations et dans mon Histoire. C'est là le propre de l'homme: il tombe souvent dans l'erreur et commet des fautes, lors même qu'il croit avoir trouvé la vérité, ou qu'il la recherche avec plus d'ardeur. On me fera plaisir de m'avertir des miennes, ou même de les relever; pourvu qu'on le fasse sans aigreur et avec cette modération qui est le fruit de la charité. Qu'on dispute et qu'on s'échauffe tant que l'on voudra, sans elle on n'entrera jamais heureusement et solidement dans la vérité.

## HISTOIRE EVANGÉLIQUE

CONFIRMÉE PAR LA JUDAÏQUE ET LA ROMAINE.

L'an 6 avant l'ère de Jésus-Christ: le 58 de César Auguste depuis son premier consulat, et le 52 d'Hérode le Grand. L'an 748 de la ville de Rome et le 5 de la 193<sup>e</sup> Olympiade, D. Laélius Balbus et C. Antistius Vetus étant consuls.

En quel état étaient les choses sous le roi Hérode, quand les mystères du salut ont commencé à s'accomplir.

Comment Hérode, surnommé le Grand, régnait dans la Judée, lorsque Dieu a commencé à faire éclater les ineffables mystères qu'il avait préparés pour le

salut de l'homme, et qui étaient cachés dans les secrets de sa volonté, il est nécessaire, avant que d'y entrer, de faire voir ici en quelle situation étaient les choses sur le déclin du règne de ce prince. Hérode, sous qui Jésus-Christ a pris naissance dans la ville de Bethléhem, était fils d'Antipas ou d'Antipater, qui tirait son origine, non d'Ascalon, comme l'ont cru quelques-uns, mais de l'Idumée, province soumise aux Juifs depuis assez longtemps. Antipater était homme d'esprit, mais d'un esprit remuant et ambitieux, qui, par son adresse et ses entreprises, commença à former dans sa maison ce plan de grandeur

que son fils sut bien établir sur les ruines de celle des Asamonéens, que l'on connaît mieux sous le nom de Machabées. Il est vrai, et on le doit dire à la louange de cet homme, qu'il ne commença à s'élever qu'en suivant le parti de la justice, c'est-à-dire en soutenant le bon droit d'Hyrcan II, prince et pontife des Juifs, contre les injustes prétentions et même contre les violences toutes ouvertes de son frère Aristobule. Parmi les broüilleries et les divisions des princes asamonéens, qui allaient visiblement à la ruine des Juifs, Antipater ménagea si adroitement la faveur des Romains, qui, par la conquête de la Syrie étaient presque devenus les maîtres du monde, que même après la mort de Pompée, qui l'avait toujours soutenu, il fut établi par Jules César, procureur de toute la Judée et des provinces qui en dépendaient. Et ce fut alors qu'il procura à Hérode, son second fils, âgé seulement de vingt-cinq ans, le gouvernement de la Galilée, ayant fait donner à son aîné, nommé Phasael, celui de la ville de Jérusalem.

Antipater étant mort quelques années après par la perfidie de Malichus, qui lui fit donner du poison; et Antigonus, fils d'Aristobule ayant usurpé sur son oncle Hyrcan l'empire des Juifs par la puissance des Parthes, qui le rendirent maître de Jérusalem; Hérode se vit contraint, après mille dangers, de quitter la Judée, pour aller implorer la protection des Romains. La conjoncture se trouva favorable, car Marc-Antoine, qui était son ami, venait tout fraîchement de faire la paix avec Octavien César, qui ne le laissait pas, et tous deux étaient alors les maîtres de Rome. Hérode qui avait un grand cœur et un esprit élevé leur fit une si vive peinture de son infortune et de la perfidie d'Antigonus, qui avait appelé les Parthes à son secours, que, touchés de l'une et indignés de l'autre, ils résolurent de le soutenir. Ils allèrent même, contre toute apparence, jusqu'à lui faire donner le royaume des Juifs. Le sénat, à leur sollicitation, en fit le décret, qui fut aussitôt approuvé par le peuple. Ainsi Hérode, par un bonheur qu'il n'aurait jamais espéré, fut nommé roi des Juifs au milieu de Rome, et Antigonus déclaré ennemi des Romains. Cela arriva vers le mois d'octobre, l'an 40 avant l'ère chrétienne, sous le consulat de Domitius Calvinus, et d'Asinius Pollio. Et c'est de là qu'on doit commencer les trente-sept ans que Josephus donne quelquefois au règne de ce prince.

Deux ans après qu'Hérode eut été déclaré à Rome roi des Juifs, il assiégea la ville de Jérusalem, qui tenait toujours pour Antigonus; et il s'en rendit maître après cinq mois de siège, étant aidé par Sosius, qui commandait les troupes romaines. Dion Cassius nous apprend (Dio, Hist. lib. XLIX.) qu'elle fut prise un jour de sabbat; et Josephus assure que ce fut au troisième mois des Juifs, lorsqu'ils célébraient un jeûne solennel (Joseph. Antiq. lib. XIV, cap. 8). Or le troisième mois civil des Juifs est celui qu'ils nomment *casleu*, et le vingt-huitième jour il y avait un jeûne public. Ce jour tombait alors vers le

S. S. XXVII.

second de décembre selon les tables dressées par Bucherius sur le cycle des Juifs. Ainsi la ville de Jérusalem fut prise par Sosius, lieutenant d'Antoine, sous le consulat de Claudius et de Norbanus. Ce qui est confirmé par Dion (Dio, l. XLIX.) dans son histoire, au livre quarante-neuvième. Les Romains, qui l'avaient emportée de force s'étant assouvis par le sang et le carnage, et étant chargés de dépouilles, apaisèrent enfin leur fureur après quelques jours. Et le calme étant rendu à cette ville malheureuse, on proclama Hérode roi des Juifs, pendant qu'Antigonus était dans les fers. Comme cela arriva vers le mois de janvier, lorsque Vipsanius Agrippa et Caninius Gallus étaient déjà consuls, Josephus écrit que le palcos fut emportée sous leur consulat (Antiq. lib. XIV), confondant peut-être la prise de la ville avec la proclamation d'Hérode, qui ne se fit que plusieurs jours après.

C'est proprement depuis cette année, qui fut la 717<sup>e</sup> de la ville de Rome, et la 37<sup>e</sup> avant l'ère chrétienne, que Josephus compte le règne d'Hérode, qu'il fait aller à trente-quatre ans. Ce prince ambitieux, tout maître qu'il était de Jérusalem et de la Judée, ne se tenait point en sûreté, pendant qu'Antigonus était encore en vie, bien que vaincu et captif. Il sollicita donc si puissamment Antoine, qui était alors à Antioche de Syrie, qu'il fit monter ce prince infortuné sur un échafaud, où on lui coupa la tête. Il fut le dernier de ceux qui descendaient du sang des Machabées, qui, par une valeur extraordinaire soutenue par le zèle de la religion de leurs pères, avaient mis dans leur famille le pontificat et la principauté. Cette mort tragique mit fin à la puissance des Asamonéens, qui selon Josephus avait duré 126 ans (Joseph., Antiquit. lib. XIV, cap. 28, et lib. XVII, c. 8), quoiqu'Hérode, dans une harangue qu'il fit aux Juifs vers la fin de son règne, n'en ait compté que 125. Dieu ne fit ce renversement parmi le peuple juif, que pour l'accomplissement de ses prophéties; car le Messie, qui allait bientôt paraître, ne devait prendre naissance que lorsque la puissance souveraine serait entre les mains d'un prince étranger.

Ce prince fut le roi Hérode, qui était iduméen d'origine. Il affecta, étant sur le trône, de faire de grandes choses tant en faveur des Juifs qu'en faveur des Romains; et ce fut par sa magnificence et par ses actions éclatantes qu'il mérita le surnom de Grand, qui lui fut même donné par les Athéniens. Jamais roi n'eût été plus heureux, s'il avait pu voir la paix dans sa maison; mais ses affaires domestiques furent si broüillées et même si tragiques, qu'on peut bien dire, par cet endroit, qu'il n'y a guère eu de princes plus malheureux que lui. Voici la source et l'origine de tous ses malheurs.

N'étant encore que particulier, il avait pris pour femme Doris, dont il eut Antipater; ce fils méchant et dénaturé qui pensa renverser toute sa maison. Ayant été déclaré roi pour les Romains, il épousa la princesse Mariamne propre nièce d'Antigonus: ce

(Trente.)

elle était fille de son frère Alexandre. Hérode lui donna le diadème, ce qu'il ne fit à nulle de ses autres femmes, car il en eut plusieurs, selon la coutume des Juifs, et eut pour elle toutes les tendresses et tous les égards que peut avoir un époux. C'est ce qui donna de la jalousie à toutes les autres et principalement à Salomé, sœur de ce prince : outre que Marianne ne cessait de les traiter avec ces airs fiers et dédaigneux, qu'on ne voit que trop dans celles qui ont les avantages de la naissance et de la beauté. Ces femmes jalouses ne pouvant souffrir ni les mépris de la reine, ni les préférences que lui marquait Hérode, en vinrent jusqu'à former le dessein de la perdre ou tout au moins de la rendre suspecte.

Elles réussirent si bien, par leurs secrets artifices, et ensuite par de faux rapports et par des calomnies, qu'Hérode, qui était le prince du monde le plus soupçonneux, se résolut enfin à la faire mourir. Il en vint, malgré la passion de son cœur (car il n'avait pu cesser d'aimer Marianne), à cet excès de barbarie et d'inhumanité, sans pressentir que la cruelle mort de cette princesse allait faire son plus rude supplice. C'est que Dieu remuait tous ces ressorts et se servait des diverses passions qui régnaient dans cette cour, pour punir par avance et pour accabler enfin par des chagrins mortels ce prince violent et usurpateur. Aussi n'était-il pas juste qu'il eût le plaisir de posséder tranquillement une couronne qu'il venait de ravir, et qu'il teignit, si je l'ose ainsi dire, dans le sang de tant d'innocents. Rien n'est semblable à l'état où se trouva Hérode après la mort de la reine. Il était comme un désespéré ; il cherchait partout, et appelait sans cesse Marianne, et ne la trouvant plus, car il se l'était ravie à lui-même, il en pensa perdre l'esprit. Il n'y eut que le temps qui le fit revenir de cette passion et de cette folie : car pendant qu'il en était agité, il ne pouvait souffrir ni les plaisirs, ni les divertissements.

Étant enfin rentré dans son bon sens après un assez long espace de temps, et reconnaissant combien il avait été injuste et cruel à l'égard d'une épouse, qui n'avait jamais manqué de fidélité, il donna ses soins et son amitié aux deux enfants qu'il avait eus d'elle. L'aîné s'appelait Alexandre et le second portait le nom d'Aristobule. Hérode avait fait mourir leur mère la première année de son règne, et cinq ans après, lorsqu'il entreprit de bâtir la ville de Césarée, il les mena en Italie, et les présenta lui-même à Auguste, qui depuis la bataille d'Actium était devenu seul et souverain maître de l'empire romain. Ils furent élevés à Rome, durant l'espace de sept ans, dans tous les exercices convenables aux personnes de leur rang et de leur naissance. Après quoi Hérode, leur père, fit un second voyage en Italie, où ayant fait sa cour à Auguste, il ramena ses deux fils en Judée avec les bonnes grâces de cet empereur.

Aussitôt après leur retour, qui fut l'an 21 du règne d'Hérode, Antipater, son fils aîné, qu'il avait eu de Doris avant d'être roi, voyant que tout allait vers les

deux fils de Marianne, la succession à la couronne, l'amitié de son père et les vœux du peuple, fut frappé d'un chagrin mortel. Jaloux de la prospérité de ses frères, il ne pensa qu'à les perdre, parce qu'il les regardait comme un obstacle aux prétentions ambitieuses qu'il avait dans le cœur. Il se servit d'abord de mille artifices qui furent d'autant plus dangereux qu'ils étaient couverts ; et voyant que ces secrets ressorts commençaient à avoir leurs effets, il fit jouer ensuite de plus puissantes machines. On mit en avant les attentats et les parricides, et ces crimes supposés, parce qu'il étaient énormes, ruinèrent en fin les deux fils dans l'esprit de leur père. Hérode qu'on ne cessait d'irriter contre eux, les crut coupables d'avoir attenté à sa vie ; il en écrivit même à Auguste, et ce prince sage et modéré, en lui mandant qu'il lui laissait la liberté entière de disposer de ses enfants, lui conseilla de ne rien faire contre eux, sans examiner les choses dans un jugement public et solennel. Il lui indiqua pour cela la ville de Bérÿte, alors le séjour des Romains qui étaient dans la basse Syrie.

Ce fut sur la lettre d'Auguste, qu'Hérode convoqua dans cette ville, qui était depuis quelques années colonie romaine, tout ce qu'il y avait de personnes d'autorité dans ses provinces et dans les voisins. L'assemblée fut nombreuse et célèbre, puisqu'elle fut d'environ cent cinquante personnes. Saturnin y présida comme gouverneur des Romains, et il avait avec lui Volumnius, qui était chargé du soin de leurs affaires dans les provinces d'Orient. Hérode parut dans cette assemblée ; il y parla seul contre ses deux fils, non comme un père bénin, mais comme un dur accusateur. Il demanda justice de leurs crimes, sans se mettre en peine de les prouver, et sans leur donner lieu de se défendre ; car, durant le jugement, il les tint prisonniers au bourg de Platane, qui n'était pas bien loin de Bérÿte, mais qui dépendait des Sydoniens, ne leur permettant, ni de paraître, ni de se justifier dans cette assemblée.

Saturnin, homme consulaire, et gouverneur de la basse Syrie, opina le premier, et son sentiment tendait à la clémence et à la douceur. Mais Volumnius, qui parla après lui, ayant opiné à la mort, la plupart des juges furent de cet avis. Hérode, ravi du jugement qu'on venait de rendre contre ses deux fils, les traîna enchaînés jusqu'à la ville de Sébaste, plus communément appelée Samarie ; et là, sans être nullement touché de leur malheur, il les fit inhumainement étrangler dans une prison. Voilà quelle fut la tragique fin de ces deux jeunes princes, que les Juifs aimaient passionnément, parce que, outre les grandes qualités qui brillaient en eux, ils descendaient par leur mère du sang des Asamonéens. C'est l'historien Josèphe qui nous apprend toutes ces choses au livre premier de la Guerre des Juifs (c. 17), et principalement au livre seizième de ses Antiquités (c. 16, 17). La mort d'Alexandre et de son frère Aristobule arriva au commencement de cette année, qui

était la 32<sup>e</sup> du règne d'Hérode, et la 37<sup>e</sup> de César-Auguste : ce fut six ans avant l'ère commune. Voilà en quelle situation étaient les choses dans la Judée et dans la maison d'Hérode, quand Dieu commença à faire éclore les grands desseins qu'il avait formés pour le salut de l'homme.

*Commencement des mystères de Jésus-Christ. Conception de saint Jean-Baptiste.*

La plénitude des temps étant arrivée, dans laquelle Dieu avait résolu d'envoyer son Fils pour sauver les hommes, qui gémissaient dans la servitude du péché, il voulut lui donner un précurseur qui préparât ses voies, et qui venant dans l'esprit et la vertu d'Elie, disposât son peuple à le recevoir. Ce précurseur, cet envoyé du Seigneur, car c'est ainsi qu'il est appelé, fut le grand et incomparable Jean-Baptiste, de qui l'ange Gabriel annonça la conception et la naissance à son père Zacharie. Voici comme saint Luc, qui s'était exactement informé de toutes choses, et qui en les écrivant était rempli de l'Esprit de Dieu, les rapporte, au commencement de son Évangile.

Il y avait au temps d'Hérode, roi de Judée, un prêtre nommé Zacharie, de la famille d'Abia, et sa femme, qui était de la race d'Aaron, s'appelait Elizabeth. Ils étaient tous deux justes devant Dieu, marchant sans reproche dans tous les commandements et dans toutes les justices du Seigneur. Ils n'avaient point d'enfants, parce qu'Elizabeth était stérile et qu'ils étaient tous deux avancés en âge. Or comme Zacharie faisait devant Dieu les fonctions du sacerdoce, selon le tour de sa famille, il arriva, par le sort que les prêtres avaient coutume de tirer entre eux, que ce fut à lui d'offrir des parfums, lorsqu'il entra dans le temple du Seigneur. Et toute la multitude du peuple était dehors en prières, quand on offrait les parfums (Luc, I, 5-10).

Le saint évangéliste continue son discours, en disant : « Un ange du Seigneur apparut à lui, se tenant debout au côté droit de l'autel des parfums. Et Zacharie le voyant en fut troublé, et la frayeur le saisit. Mais l'ange lui dit : Ne craignez point, Zacharie, parce que votre prière a été exaucée : Elizabeth, votre femme, vous donnera un fils que vous nommerez Jean. Vous en serez dans la joie et dans le ravissement, et plusieurs se réjouiront à sa naissance : car il sera grand devant le Seigneur. Il ne boira ni vin, ni rien qui puisse enivrer ; et il sera rempli du Saint-Esprit dès le ventre de sa mère. Il convertira plusieurs des enfants d'Israël au Seigneur leur Dieu. Il marchera devant lui dans l'esprit et dans la vertu d'Elie, pour tourner le cœur des pères envers leurs enfants, et rappeler les désobéissants à la prudence des justes, et pour préparer au Seigneur un peuple parlant, c'est-à-dire, selon le grec, un peuple disposé à le recevoir » (Luc, I, 11-17).

Zacharie étant en suspens, et disant à celui qui lui annonçait de si grandes choses : Comment connaîrai-

je ce que vous me dites, car je suis déjà vieux et ma femme est avancée en âge ? voici ce que lui répondit l'ange du Seigneur : « Je suis Gabriel, qui me tiens devant Dieu. J'ai été envoyé pour vous parler et pour vous annoncer cette heureuse nouvelle. Voilà que vous allez devenir muet, et vous ne pourrez plus parler jusqu'au jour où ces choses arriveront, parce que vous n'avez point cru à mes paroles, qui s'accompliront en leur temps. Cependant le peuple attendait Zacharie, et on s'étonnait de ce qu'il tardait dans le temple. En étant sorti il ne pouvait leur parler, et ils reconurent qu'il avait eu une vision dans le temple. Il ne leur faisait que des signes, et demeura muet ; et quand les jours de son ministère furent accomplis, il s'en alla en sa maison. Quelques jours après Elizabeth, sa femme, conçut et se tint cachée durant cinq mois, disant : C'est ainsi que le Seigneur a fait en moi dans le temps où m'a regardée, pour me tirer d'opprobre devant les hommes » (Luc, I, 18-25).

On voit manifestement, par cette narration de saint Luc, que Zacharie, père de saint Jean-Baptiste, n'a point été souverain pontife des Juifs, comme quelques anciens l'ont cru, mais simple sacrificateur de la classe ou de la famille d'Abia, de vice Abia. Elle était la huitième entre les vingt-quatre familles sacerdotales, que le roi David avait choisies par sort, pour servir devant le Seigneur, chacune à son tour durant une semaine, c'est-à-dire depuis le jour du sabbat ou le samedi inclusivement, jusqu'à la sixième fête ou à la fin du vendredi suivant. Ces tours ou semaines, qui étaient au nombre de vingt-quatre, s'accomplissaient par la révolution de cent soixante-huit jours, après lesquels la première classe des sacrificateurs recommençait ses fonctions sacrées dans le temple de Dieu, et les autres faisaient la même chose.

Or ces vingt-quatre familles sacerdotales étaient toutes de la postérité d'Eléazar ou de celle d'Ilthamar, qui avaient tous deux été fils d'Aaron ; en sorte pourtant qu'il y en avait bien plus des descendants d'Eléazar, qui faisaient seize familles, que de ceux d'Ilthamar, qui n'en faisaient que huit. On peut s'instruire de toutes ces choses dans le premier livre des Paralipomènes, chapitre vingt-quatrième. Au reste ces classes de sacrificateurs, qui sont appelées par les Grecs *εραρμασται*, ont duré pendant l'espace de plus de mille ans, c'est-à-dire depuis le temps de David jusqu'à la désolation du temple et au renversement de l'état des Juifs sous Vespasien. C'est ce que nous apprenons de Josèphe qui a été de la première famille de ces sacrificateurs, dans le livre qu'il a écrit de sa vie et dans le septième de ses Antiquités (cap. 11).

Comme dans chaque famille il y avait plusieurs sacrificateurs, lorsque leur tour de servir au temple était arrivé, ils tiraient au sort pour savoir quelle fonction sacrée chacun d'eux aurait. A l'un tombait celle d'offrir les parfums, à l'autre celle de mettre sur la table sacrée les pains de proposition, à celui-ci celle d'allumer les lampes lu chandelier d'or, à

celui-là celle d'immoler les victimes et les holocaustes, et ainsi des autres fonctions sacerdotales : car il y en avait de plusieurs sortes. Dans la semaine où servait Zacharie, le ministère qui lui échu fut celui d'offrir les parfums, ou si vous voulez, de faire les encensements à l'autel sacré, qui était dans la partie du temple qu'on appelait le *Saint, et à droite*, et qui se trouvait devant le sanctuaire ou le *Saint des Saints*. L'autel des parfums, qui était d'or, était placé vers le milieu de cette partie du temple, entre la table des pains de proposition et le candélabre ou le chandelier d'or.

Lors donc que Zacharie offrait de l'encens devant le Seigneur, l'ange Gabriel lui apparut au côté droit de l'autel, c'est-à-dire entre l'autel et la table des pains ; et ce fut là que cet envoyé du Seigneur lui annonça ; et sa femme Elizabeth concevrait un fils qui serait nommé Jean. Zacharie, incontinent après les sept jours de son ministère, qui tombèrent, à ce qu'on peut croire, dans le mois de septembre, s'en retourna en sa maison, car il demeurait dans quelque ville des montagnes de Juda. Elizabeth, sa femme, qui était de la race d'Aaron, ayant conçu peu de temps après, se cacha durant l'espace de cinq mois, rendant sans cesse des actions de grâces au Seigneur qui allait faire en elle de si grandes choses. La conception de saint Jean-Baptiste arriva la trente-deuxième année du roi Hérode le Grand, et la sixième avant l'ère commune, environ quinze mois avant la naissance de Jésus-Christ, qui fut sur la fin de l'année suivante.

#### Expédition de Quirinius contre les Homonades.

Je n'aurais garde de faire ici mention de Quirinius s'il n'avait une place considérable dans l'histoire évangélique et dans celle des Juifs. Car n'est-ce pas lui qui a été commis par Auguste pour le dénombrement qui se fit en Judée à la naissance du Messie et au bonhommement d'Archélaüs ? Il était donc à propos de toucher l'expédition qu'il fit cette année vers la Cilicie, parce qu'on juge de là qu'Auguste a pu s'en servir l'année suivante dans la Judée et la Phénicie.

Sulpitius Quirinus, ou Quirinius, était un homme consulaire, qui par des services assez importants avait mérité les bonnes grâces de César Auguste. Ce prince l'envoya vers l'éché de cette année dans la Lycaonie pour exterminer les *Homonades*, qui par leurs incursions et leurs brigandages désolaient cette province et celles d'alentour. Ces *Homonades*, car c'est ainsi que Pline les appelle, s'étaient nichés sur les hauteurs du mont Taurus, aux confins de la Cilicie après, du côté qu'elle regardait la Pisidie, l'Isaurie et la Lycaonie. Ils avaient Homone pour ville principale, avec plus de quarante forts ou châteaux qui leur servaient de retraite, quand ils avaient pillé le plat pays. Ces forts étaient plantés ou dans des vallées fort resserrées, ou dans des lieux escarpés d'où il n'était pas aisé d'approcher avec une armée. Il était donc très-difficile de vaincre ces peuples ou plutôt ces brigands, à cause de leurs détroits et de leurs défilés. Quirinius en

vint pourtant à bout, après les avoir longtemps assiégés par la faim ; car elle les réduisit à de si grandes extrémités, qu'ils se virent forcés de se rendre. Il en prit quatre mille, qu'il dispersa dans les villes voisines, ne laissant dans le pays que ceux qui étaient au-dessous de vingt ans. Et ce fut par ces belles actions que Quirinius mérita les marques et les ornements du triomphe. (*Strabo, Geograph. lib. XII ; Tacit., Annal. lib. III, cap. 48 ; Pline, lib. V, cap. 27.*)

#### Artifices d'Antipater pour parvenir au royaume.

Nous avons vu au commencement de cette année la triste sort des deux fils de Marianne, je veux dire, d'Alexandre et d'Aristobule, qui se virent perdus sans ressource par les calomnies de leur frère Antipater, et livrés à la mort par l'inhumanité de leur père. Antipater, qui, comme je l'ai déjà dit, était le fils aîné d'Hérode, car il l'avait eu de Doris, sa première épouse, crut après la chute de ses deux frères, que la couronne ne pouvait lui échapper. Néanmoins voyant que le roi avait contre lui d'assez violents soupçons, qui étaient fomentés par sa tante Salomé, car cette femme habile n'ignorait rien de ses artifices, il employa toute son adresse à dissiper ces impressions désavantageuses de l'esprit de son père ; et ce fut pour en venir à bout, qu'il renouvela auprès de lui ses devoirs, ses soins et ses assiduités. Mais dans lui tout était feint, tout était masqué ; car c'était l'ambition de régner, et non la tendresse, qui le portait à faire ces choses. Cette passion devint si violente, que toutes les pensées qu'elle lui inspirait tendaient non à attendre et à mériter la couronne, mais à la ravir à son père, en le faisant mourir. C'était là le dessein de ce fils méchant et dénature, comme on le verra dans la suite.

Dans cette vue, il n'épargnait rien pour se rendre favorables les amis de son père, et entre autres Saturnin, gouverneur de la basse Syrie. Il faisait sa cour aux uns, et gagnait les autres par des présents et des largesses ; et pour cela il ne craignait ni les dépenses ni les somptuosités. Par ces voies et par d'autres secrets artifices il avait gagné la plupart des femmes de la cour ; et Doris, sa mère, qui entrait dans tous ses desseins, était de concert avec elles ; car elle était la digne mère d'un si méchant fils. Il avait même engagé dans toutes ses intrigues Marianne, femme d'Hérode, son père, et fille du pontife Simon, différente de la première qu'on avait fait mourir : ce qui, dans la suite, fut fatal à Philippe, son fils. Mais le grand soin d'Antipater fut de lier une amitié étroite avec son oncle Phéroras, qu'il voulait par là rendre le ministre de ses desseins criminels. Comme il était déjà un peu aliéné d'Hérode, son frère, il entra aisément dans le parti d'un neveu, qu'il regardait comme l'héritier de la couronne, et qui, de son côté, lui donnait de grandes espérances et ne lui cachait rien de tous ses desseins. Toutes ces menées et ces cabales tendaient secrètement à la perte d'Hérode : car son propre fils, qui s'ennuyait d'être si longtemps sans régner, ne

méditait rien moins que de lui ôter par des voies criminelles, la couronne et la vie. (*Joseph., Antiquit. lib. XVII, cap. 5, et lib. I Belli, cap. 18.*)

#### Quintilius Varus est fait gouverneur de la haute Syrie.

Comme je fais état de marquer exactement dans la suite de cette histoire tous les gouverneurs de Syrie établis par les Romains, parce que la Palestine, et par conséquent la Judée, était soumise à leur autorité, quand il n'y avait point de roi, je ne dois pas passer sous silence Quintilius Varus, que sa défaite entière, arrivée en Allemagne, avec celle de trois légions, a depuis rendu si célèbre. Sa magistrature forme une grande et importante difficulté parmi les gens de lettres, puisqu'il s'agit de savoir si c'est sous lui qu'est arrivé le dénombrement qu'on a fait dans la Judée à la naissance du Sauveur. C'est un point assez considérable qui mérite bien d'être éclairci, et qui sera examiné dans un autre lieu.

Cependant il faut convenir que Varus a eu cette année le gouvernement de Syrie, comme on le voit manifestement par quelques médailles grecques, qui semblent avoir été frappées dans la ville d'Antioche, où il faisait son séjour. Il y en a, entre autres, qui, avec le nom de *Varus* qu'on voit distinctement gravé dans le revers, marquent au milieu ces lettres numériques *EK*, qui signifient l'an 25 de l'ère d'Antioche. Or l'an 25<sup>e</sup> de cette ère avait commencé le second jour de septembre de l'année précédente, qui était la 747<sup>e</sup> de Rome, et par conséquent *Varus* était gouverneur de Syrie, où était Antioche, avant le 2<sup>e</sup> de septembre de l'année courante, qu'on regardait comme la 748<sup>e</sup> de la ville de Rome. On peut voir quelques-unes de ces médailles dans les observations que le savant père Pagi nous a données sur les Annales de Barrois ; elles sont rapportées au nombre 127 de son *Apparat*, page 33. Au reste, Quintilius Varus ne peut avoir été fait cette année gouverneur que de la haute Syrie, où était Antioche sur l'Oronte ; car *Sentius Saturninus*, qui demeurait à Bérée près du mont Liban, l'était encore, cette année-ci et même la suivante, de toute la basse Syrie. C'est ce que je ferai bientôt voir par l'autorité de Josephé, historien des Juifs, et par celle de Tertullien, qui a bien donné de la peine aux savants.

*L'an 5 avant l'ère de Jésus-Christ, le 39, de César-Auguste, et le 53 d'Hérode le Grand ; Van 749 de la ville de Rome, et le 4 de la 193<sup>e</sup> olympiade, César-Auguste étant consul pour la douzième fois, avec L. Cornelius Sulla.*

*Antipater, fils d'Hérode, s'en va à Rome pour couvrir ses perfides desseins.*

J'ai déjà fait mention des intrigues secrètes d'Antipater et de l'intime confidence qu'il entretenait avec son oncle Phéroras et avec plusieurs femmes de la cour, qui ne tendaient à rien moins qu'à perdre le roi. Salomé, sa sœur, qui était presque la seule qui lui fut fidèle, les faisait adroitement observer, et dé-

couvrant tout par certaines personnes qui lui étaient affidées, l'en avertissait aussitôt. Elle ne manquait pas de lui remonter que toutes ces pratiques et ces menées secrètes aboutiraient enfin à sa ruine, s'il ne prenait garde à lui, et s'il ne se hâta d'en prévenir les dangereuses suites. Hérode écoutait ces avis de sa sœur et ne doutait nullement de sa fidélité ; mais la croyant un peu trop prévenue contre son fils Antipater, il n'ajoutait pas trop de foi à tous ses discours. Il vit pourtant, depuis, que les avis qu'elle lui avaient donnés n'étaient que trop véritables ; et c'est ce que nous verrons dans la suite.

Mais avant d'aller plus loin, il est bon de remarquer, comme une chose assez importante, que les pharisiens de ce temps-là entraient indirectement dans toute cette intrigue ; car ils avaient des liaisons secrètes avec les femmes qui conspiraient contre le roi, et surtout avec la femme de Phéroras, frère de ce prince. Les pharisiens étaient des gens superbes, arrogants, artificieux, qui, sous l'apparence du zèle qu'ils témoignaient avoir pour la loi, étaient si contraires à l'autorité souveraine, que souvent ils faisaient gloire de lui résister, et entraînaient le peuple dans leur rébellion. Josephé nous apprend qu'il y en avait alors chez les Juifs un peu plus de six mille. Tous les habitants de la Judée et des provinces qui y étaient unies avaient, quelque temps auparavant, prêté le serment de fidélité à César Auguste et au roi Hérode ; il n'y eut qu'eux seuls, et peut-être quelques rebelles comme eux qui refusèrent opiniâtement de rendre ce devoir et cette soumission à leur souverain. Et comme Hérode les avait pour cela condamnés à l'amende, tout ainsi que des réfractaires, la femme de Phéroras la paya pour eux. La générosité apparente de cette femme, qui avait ses vues et ses desseins, les mit si fort dans ses intérêts, que, non contents de désirer entre eux que la couronne tombât à son mari et à ses enfants, ils allaient jusqu'à dire, car ils faisaient souvent les prophètes, que c'était la volonté du Seigneur qui l'avait ainsi arrêté.

Salomé, qui veillait sur tout, ne manqua pas, à son ordinaire, d'avertir Hérode, son frère, des vœux secrets des pharisiens et de leurs prétentions, qui, venant peu à peu à se divulguer, pourraient avoir des suites fâcheuses par l'impression qu'elles feraient sur l'esprit du peuple. Ce fut là-dessus que le roi, qui dans le fond de son âme haïssait mortellement les pharisiens, fit arrêter quelques-uns de ceux qui étaient les plus suspects ; et les ayant trouvés coupables, il les livra au supplice, avec l'ennemi Bagoas qu'ils avaient su gagner et qui favorisait leur dessein. Après qu'Hérode eut fait mourir les auteurs de ces dangereuses cabales, il convoqua une assemblée de ses amis, et là, ayant publiquement accusé la femme de son frère Phéroras, comme complice des mêmes crimes, il lui marqua nettement que sa volonté était, ou qu'il la répudiat, comme ne cessant de semer entre eux la discorde, ou qu'il renonçât à son amitié.

Phéroras, qui avait beaucoup de tendresse pour une femme qui en était très-indigne, tant par la bassesse de sa naissance que par ses méchantes qualités, fit entendre au roi son frère, qu'il ne pouvait vivre sans une personne qui lui était si chère, ni se résoudre à la renvoyer. Le roi, qui ne s'attendait nullement à une réponse si ferme, sut pourtant modérer sa colère, ou pour mieux dire, la dissimuler, ce qui ne lui était pas ordinaire. Il se contenta alors d'interdire à son fils Antipater et à sa mère Doris tout commerce avec Phéroras, et défendit à celui-là de tenir furtivement des assemblées avec les femmes de la cour. Antipater promit d'obéir ponctuellement aux ordres de son père; néanmoins il ne laissa pas de voir les femmes en cachette, et d'avoir durant la nuit plusieurs entretiens avec Phéroras.

Hérode fut encore informé de ces pratiques secrètes et clandestines, qu'on continuait au milieu de sa cour, malgré des ordres si précis; et les soupçons qu'elles commençaient à lui donner tenaient son esprit dans une si cruelle inquiétude, qu'il ne pouvait s'empêcher de la faire paraître. Antipater s'en aperçut bientôt, car il observait soigneusement tous les mouvements de son père; et commençant à craindre que ces chagrins intérieurs ne se changassent enfin dans une colère dont tout l'éclat tomberait sur lui, parce qu'il était le plus coupable de tous, il prit la résolution de s'éloigner de la cour. En effet, il fit si bien par ses amis, qu'il obtint de son père la permission d'aller à Rome pour y ménager l'amitié d'Auguste. Le prétexte de ce voyage était spécieux et apparent, car il faisait entendre au roi qu'il ne l'entreprendrait uniquement, dans une saison si difficile, que pour le défendre auprès de César des calomnies de l'Arabe Sylléus, qui était un esprit dangereux, et qu'on regardait alors comme son plus mortel ennemi. Voilà comment ce fils perfide et dénaturé faisait semblant d'aller à Rome pour défendre son père et son roi, pendant qu'on Judée il prenait des mesures pour le faire mourir par la voie du poison.

Le roi Hérode, qui ne savait encore rien des pernicieux desseins de son fils, lui permit ce voyage avec d'autant plus de facilité, qu'il le croyait utile pour ses propres affaires; car il appréhendait étrangement les fourberies de Sylléus, qui l'avait déjà pensé perdre dans l'esprit d'Auguste. Antipater partit de Judée vers le commencement de cette année, qui était la cinquième avant l'ère chrétienne. Il portait avec lui de riches présents, et il était même chargé du testament du roi son père, qui le déclarait, après sa mort, son héritier et son successeur; ce si Antipater mourait avant lui, sa volonté était qu'Hérode, son autre fils, qu'il avait eu de Mariamme, fille du pontife Simon, succédât à ses biens et sa couronne. Mais par une clause qu'il avait insérée, ses dispositions testamentaires étaient entièrement soumises aux volontés d'Auguste, qu'on laissait maître de toutes choses, pour en user comme il lui plairait. Hérode rendait cet honneur à Auguste, qui l'avait toujours

favorisé de son amitié, et qui étant le prince du monde le plus généreux et le plus équitable, n'était pas capable de faire à ses enfants la moindre injustice. Voilà à peu près comme étaient les choses à la cour d'Hérode, environ un an avant la naissance du Sauveur, et près de deux avant la mort de ce prince.

Au reste, Sylléus, qui était procureur, ou, si vous voulez, intendant de l'Arabie Pétrée, où régnait alors Arétas, s'embarqua pour Rome presque en même temps qu'Antipater faisait ce voyage. On accusait cet Arabe, qui était homme d'esprit, mais méchant et perfide, de plusieurs crimes capitaux; et le plus considérable était qu'il avait attenté à la vie d'Hérode, ayant pour cela corrompu par argent un de ses gardes, nommé Corinthus. On ajoutait à cet attentat qu'il avait fait mourir Fabatus, procureur d'Auguste, à cause qu'il connaissait ses crimes et qu'il ne lui était point favorable. Corinthus avoua, au milieu des tourmens, qu'on lui avait donné une bonne somme d'argent pour tuer Hérode quand l'occasion s'en pourrait rencontrer, et deux autres Arabes de qualité confessèrent la même chose, étant dans la torture. Josephé écrit, dans ses Antiquités et dans son premier livre de la Guerre des Juifs, que le roi Hérode dénonça ces criminels à Saturnin, qui avait le commandement de la Syrie, et que lui les envoya à Rome dans les fers, pour y être punis de leurs crimes. D'où il paraît manifestement que Saturnin, qui était à Bértye, gouvernait la basse Syrie et la Palestine, pendant que Varus, qui faisait son séjour à Antioche, avait soin de la haute Syrie, qui était vers l'Euphrate (*Josephé, Antiquit. lib. XVII, c. 5 et 4, et lib. I Belli Jud., c. 18*).

*Phéroras, frère d'Hérode, se retire dans sa tétrararchie.*

Peu de temps après qu'Antipater fut allé à Rome, Phéroras, qui ne pouvait plus souffrir l'humeur chagrine et difficile du roi son frère, prit la résolution de se retirer dans sa tétrararchie, qui était dans le pays des montagnes au delà du Jourdain. Comme il méditait ce dessein, Hérode lui facilita le moyen de l'exécuter: car ayant toujours sur le cœur qu'il n'eût pas répudié sa femme, il lui dit un jour, dans un mouvement de colère, qu'il ne le voulait plus voir, et qu'il eût à se retirer de la cour. Phéroras, ravi de ce commandement, obéit aussitôt; et il protesta même avec serment que sa retraite serait aussi longue que la vie de son frère, et qu'il n'en sortirait jamais qu'après sa mort. Mais la sienne arriva quelques mois après, comme nous l'allons bientôt voir, et elle découvrit à Hérode des choses capitales, qu'il avait ignorées jusqu'alors (*Josephé, Antiquit. l. XVII, c. 5, et l. I Belli, c. 19*). Tous ces troubles et ces mécontentements régnoient dans la maison de ce prince, alors âgé d'environ soixante-huit ans, quand le Dieu de bonté et le Père des miséricordes envoya son ange, pour annoncer le mystère qui allait donner le salut et la paix.

*Incarnation du Verbe ou Conception de Jésus-Christ dans le sein de Marie.*

Les temps heureux et salutaires que Dieu avait

déterminés pour la rédemption de l'homme étant enfin arrivés, l'ange Gabriel fut envoyé à Marie, la plus sainte et la plus pure de toutes les vierges, en une ville de Galilée nommée Nazareth, située dans la tribu de Zabulon, non loin de Séphoris, pour lui annoncer de la part du Seigneur, qu'elle allait concevoir dans son chaste sein le Fils de Dieu, et le Verbe fait homme. Cet ange, qui était d'un ordre supérieur, et qui avait apparu dans le temple au sacrificateur Zacharie, père de saint Jean-Baptiste, fut envoyé à la Vierge vers le mois de mars, selon le sentiment de l'Eglise, environ six mois après la conception du saint précurseur. Les paroles de l'ange qui a annoncé une nouvelle si heureuse et attendue depuis tant de siècles, méritent bien d'être couchées ici, selon qu'elles sont rapportées dans saint Luc. Voici ses paroles tirées du livre sacré de son Evangile.

« Au sixième mois, (à compter depuis la conception de saint Jean-Baptiste,) l'ange Gabriel fut envoyé de Dieu, en une ville de Galilée appelée Nazareth, à une vierge qui avait épousé un homme appelé Joseph, de la maison de David; et le nom de cette Vierge était Marie. L'ange étant entré où elle était, lui dit: Je vous salue, ô pleine de grâce, le Seigneur est avec vous, vous êtes bénie entre toutes les femmes. Elle, l'ayant entendu, fut troublée de ses paroles, et elle pensait en soi-même quelle pouvait être cette salutation. Et l'ange lui dit: Ne craignez point, Marie, car vous avez trouvé grâce devant Dieu. Vous concevrez dans votre sein, et vous enfanterez un fils, à qui vous donnerez le nom de Jésus. Il sera grand, et sera appelé le Fils du Très-Haut: le Seigneur Dieu lui donnera le trône de David, son père; il régnera éternellement sur la maison de Jacob, et son règne n'aura point de fin » (*Luc. l, a 26 ad 35*). Ce sont les divines paroles par lesquelles l'ange annonça à la Vierge le plus grand et le plus ineffable de tous les mystères.

Marie qui ne concevait pas encore de quelle manière cela se pourrait accomplir en elle, car, selon les saints Pères, elle avait déjà voué et consacré à Dieu sa virginité, dit à l'ange qui lui parlait: « Comment cela se fera-t-il, car je ne connais point d'homme? L'ange lui répondit: Le Saint-Esprit surviendra en vous, et la vertu du Très-Haut vous couvrira de son ombre, c'est pourquoi le saint qui naîtra de vous, sera appelé le Fils de Dieu. Et voilà qu'Elizabeth, votre cousine, a conçu un fils dans sa vieillesse, et elle est déjà dans son sixième mois, elle qu'on appelait stérile; parce que nulle chose n'est impossible à Dieu. Alors Marie lui dit: Voici la servante du Seigneur, qu'il me soit fait selon votre parole. Et l'ange se retira d'elle » (*Luc. l, a 34 ad 38*). Voilà la révélation claire et manifeste du mystère le plus important de tous, que Dieu avait caché, avant tous les siècles et toutes les générations, dans le secret adorable de sa volonté. C'est par ce mystère incompréhensible, que Dieu, comme dit S. Paul,

s'est manifesté dans la chair, qu'il a été justifié par le Saint-Esprit, qu'il a été vu des anges, qu'il a été prêché aux nations, qu'il a été cru dans le monde, et enfin qu'il a été reçu dans la gloire. C'est le mystère de notre rédemption, de notre sanctification et de notre salut que nous ne saurions assez ni adorer, ni reconnaître, quelque soin que nous ayons de le méditer (*1 Tim. III, 16*).

*La Vierge visite sa cousine Elizabeth.*

Incontinent après l'ambassade de l'ange, Marie, qui était pleine de grâce, et que le Père éternel avait choisie pour être la mère de son Fils, conçut dans son sein Jésus-Christ par la seule opération du Saint-Esprit, et par conséquent sans rien perdre des prérogatives de sa virginité. Aussi le prophète Isaïe avait-il prédit qu'une vierge (*septuag., virgo*) concevrait, et c'est ce qu'elle fait maintenant, et ensuite enfanterait un fils, à qui on donnerait le nom d'Emmanuel, qui veut dire, Dieu avec nous (*Is., cap. VII, 14; Matth., I, 23*). Ce qui s'est accompli parfaitement, quand le Verbe de Dieu s'étant fait chair dans le sein de Marie, qui est toujours demeurée vierge, a dans la suite habité parmi nous et conversé avec nous.

Peu de jours après cette conception toute miraculeuse, qu'on doit regarder comme le commencement de l'incarnation du Verbe éternel, la Vierge sainte, sur ce que lui avait dit l'ange, parut en diligence de la ville de Nazareth en Galilée, pour aller en Judée voir sa cousine Elizabeth, qui ayant été très-longtemps stérile, se trouvait alors grosse de six mois. Elizabeth demeurait avec son mari, le saint prêtre Zacharie, dans une ville des montagnes de la tribu de Juda, et l'on croit assez communément que c'était Hébron (*Jos., XXI, 10 et 11*), ville sacerdotale au midi de Jerusalem, de laquelle elle était éloignée de huit ou neuf lieues. De sorte qu'il y avait environ trois journées de chemin de Nazareth jusqu'au lieu où Marie alla visiter sa cousine. Il faut entendre parler là dessus l'historien sacré, qui raconte assez en détail les merveilles qui arrivèrent dans cette visite sainte. Dans ces jours-là, dit l'évangéliste S. Luc, Marie venant à partir s'en alla en diligence au pays des montagnes, en une ville de Juda. Et étant entrée dans la maison de Zacharie, elle salua Elizabeth. Et aussitôt qu'Elizabeth eut entendu la voix de Marie, qui la saluait, son enfant tressaillit dans son sein; et elle fut remplie du S. Esprit. Et s'écriant elle dit à haute voix: Vous êtes bénie entre toutes les femmes, et béni est le fruit de vos entrailles; et d'où me vient ce bonheur, que la mère de mon Seigneur vienne vers moi? car votre voix, en me saluant, n'a pas plus tôt frappé mes oreilles, que mon enfant a tressailli de joie dans mon sein. Et vous êtes bienheureuse d'avoir cru, car tout ce que vous a été dit de la part du Seigneur aura son accomplissement (*Luc. l, a 5, 59 ad 45*).

Marie ayant entendu les paroles de sa cousine Elizabeth, se trouva confirmée dans tout ce que l'ange lui avait annoncé. Alors cette Vierge toute sainte, se

sentant remplie de l'Esprit de Dieu, commença, dans une espèce de ravissement, à prononcer ce beau cantique, que l'Eglise a depuis chanté tant de fois : *Mon âme glorifie le Seigneur, et mon esprit est ravi de joie en Dieu mon Sauveur. Parce qu'il a regardé l'abaissement de sa servante, voilà que désormais on m'appellera bienheureuse dans tous les siècles. Le Tout-Puissant a fait en moi de grandes choses, et son nom est saint. Sa miséricorde se répand, dans toutes les générations, sur ceux qui la craignent. Il a déployé la force de son bras : l'a dissipé ceux qui s'élevaient dans les pensées de leur cœur. Il a abattu les grands de leurs trônes, et il a élevé les petits. Il a rempli de biens ceux qui étaient dans l'indigence, et il a renvoyé vides ceux qui étaient riches. Se ressouvant de sa miséricorde, il a prolongé son service Israël, comme il l'a promis pour jamais à nos pères, à Abraham et à toute sa race. (Luc. I, 46-55).* Marie resta environ trois mois, quasi mensibus tribus, chez sa cousine Elizabeth, lui rendant avec autant de soin que de plaisir tous les devoirs de la charité. Après quoi elle prit congé d'elle, et retourna à la ville de Nazareth en Galilée, où elle faisait sa demeure avec S. Joseph, son époux (*ibid.* v. 56).

*Maladie d'Hérode, dont il relève bientôt après.*

Vers le temps que Dieu envoyait son ange à la sainte Vierge, pour lui annoncer le mystère ineffable de l'incarnation de son Fils, c'est-à-dire vers le printemps de cette année, il affligeait le roi Hérode d'une dangereuse maladie, qui fut courte à la vérité, mais qui pensa le mettre au tombeau, comme nous l'apprenons de l'historien des Juifs. Néanmoins le Dieu tout-puissant, qui lui faisait sentir la pesanteur de sa main, soit par les effroyables divisions qui troublaient sa famille, soit par les chagrins mortels qui accablaient son esprit, soit enfin par la violence du mal qui abattait son corps, le releva de sa maladie contre toute espérance, *preter spem*, parce qu'il réservait, pour ainsi dire, ce prince cruel et jaloux, pour accomplir par lui tout ce qu'il avait résolu de faire à la naissance de son Fils. Hérode qui voulait être obéi de tous, eut dans sa maladie le déplaisir de voir que Phéroras, son frère, refusât opiniâtrément de le venir voir, quoiqu'il l'en eût sollicité avec assez d'instance, jusqu'à lui faire dire qu'il avait des choses secrètes et importantes à lui communiquer; mais Phéroras s'excusa sur le serment qu'il avait fait, de ne point sortir de sa tétrarchie. En effet, il n'en sortit jamais, puisqu'il mourut quelques mois après, comme on le verra bientôt, car il ne passa pas l'été de cette année (*Joseph., lib. I Bell., cap. 19, et lib. XVII Antiquit., c. 5*).

*Naissance de saint Jean-Baptiste.*

Le temps auquel Elizabeth devait donner au monde le précurseur du Messie étant enfin arrivé, elle enfanta un fils le 24<sup>e</sup> jour de juin, selon la créance communément reçue dans l'Eglise. On vint huit jours après pour lui donner la circoncision, et on voulut alors lui imposer le nom de Zacharie; mais sa mère Elizabeth, par un mouvement de l'Esprit de Dieu,

dit qu'il s'appellerait Jean, ce qui fut confirmé par le père. Ce fut alors que la langue de ce saint prêtre et de cet homme juste commença à se délier; car il était demeuré sans parole, depuis le jour que l'Ange lui apparut au côté droit de l'autel des parfums. Voici les paroles du saint évangéliste, qui raconte ceci avec plus d'étendue.

« Le temps de l'accouchement d'Elizabeth étant accompli, elle enfanta un fils. Ses voisins et ses parents apprirent la grande miséricorde que le Seigneur lui avait faite, et ils s'en réjouissaient avec elle. Et le huitième jour étant venu pour circoncire l'enfant, ils l'appelaient Zacharie du nom de son père. Mais sa mère, prenant la parole, leur dit : Non, il sera appelé Jean. Ils lui répondirent : Il n'y a personne dans votre famille qui porte ce nom. Ils faisaient donc signe à son père, pour savoir quel nom il voulait qu'on lui donnât; et ayant demandé des tablettes, il écrivit dessus : Son nom est Jean. Et tous en furent dans l'étonnement. A l'instant sa bouche s'ouvrit et sa langue se délia, et il parlait en bénissant Dieu. Tous ceux qui étaient leurs voisins furent saisis de crainte; et le bruit de ces choses se répandit dans le pays des montagnes de Judée. Et tous ceux qui en entendaient parler les conservèrent dans leur cœur, et ils disaient entre eux : Quel penseur que sera cet enfant? car la main du Seigneur était avec lui » (*Luc. I, 57-66*).

Ce sont là les merveilles qui éclatèrent à la naissance de Jean-Baptiste, qui devait un jour prêcher aux peuples la pénitence et préparer par là les voies du Seigneur. L'évangéliste ajoute en parlant du père de ce saint précurseur : *Zacharie son père, fut aussi rempli du Saint-Esprit, et il prophétisa en disant : Béni soit le Seigneur, le Dieu d'Israël, parce qu'il a visité et racheté son peuple. Il a établi pour nous le règne du salut dans la maison de David, son serviteur; comme il a promis par la bouche des saints prophètes, qui ont été dans les siècles passés, de nous délivrer de nos ennemis et des mains de tous ceux qui nous haïssent, pour exercer sa miséricorde envers nos pères et se souvenir de son alliance sainte. Le serment qu'il a fait à Abraham notre père est de nous faire la grâce qu'étant délivrés des mains de nos ennemis, nous le servirions sans crainte, nous tenant devant lui dans la sainteté et dans la justice, tous les jours de notre vie. Et vous, enfant, vous serez appelé le prophète du Très-Haut; car vous marcherez devant le Seigneur pour préparer ses voies, pour donner à son peuple la connaissance du salut, afin qu'il obtienne la rémission de ses péchés, par les entrailles de la miséricorde de notre Dieu, par lesquelles le soleil levant qui est venu d'en haut nous a visités, pour éclairer ceux qui étaient dans les ténèbres et dans l'ombre de la mort; pour nous faire marcher dans le chemin de la paix. (Luc. I, 67-79).*

Il parut assez, par tant de prodiges qui arrivèrent à la conception et à la naissance de Jean-Baptiste, que le Seigneur le destinait à de grandes choses; et ceux qui les voyaient avaient raison de dire entre eux:

Quel pensez-vous que sera cet enfant? Cependant les écrivains sacrés laissent un grand vide dans les trente premières années de sa vie, à savoir, depuis le temps de sa naissance jusqu'à celui de sa mission. Saint Luc en parlant de lui dit seulement ces deux mots : *L'enfant croissait et se fortifiait en esprit, Puer crecebat et confortabatur spiritu (Luc. I, 80)*, ce qui veut dire que ce saint enfant en croissant en âge, croissait en grâce devant Dieu; car pour les hommes il leur était alors inconnu, puisque, comme écrit au même endroit ce saint évangéliste, *il demeurait dans les déserts (de tout égyptois, in desertis)* jusqu'au jour qu'il fut manifesté au peuple d'Israël, c'est-à-dire jusqu'au temps qu'il commença à prêcher la pénitence et à baptiser. Au reste l'on ne sait point quand il se retira dans les déserts de la Judée, car les anciens ne nous en disent rien de certain. S'il est vrai qu'Hérode ait fait mourir dans le temple le sacrificateur Zacharie, père de ce saint précurseur, vers le temps qu'il fit le massacre des innocents, comme quelques Pères l'ont écrit, il y aurait lieu de croire que cet enfant de bénédiction aurait été caché par sa mère, ou par quelqu'un de ses proches, pour éviter la fureur d'un roi cruel et impie. Ensuite de quoi, commençant à être en état de se pouvoir soutenir seul dans le désert, c'est-à-dire vers l'âge de sept ou huit ans, il y a quelque apparence qu'il s'y retira, poussé qu'il était de l'Esprit de Dieu. Voilà, ce me semble, ce qu'on peut dire de plus vraisemblable parmi les obscurités et les incertitudes où Dieu nous a voulu laisser là-dessus.

*Phéroras, frère d'Hérode meurt dans sa tétrarchie.*

J'ai fait voir ailleurs comme Phéroras se retira au commencement de cette année au delà du Jourdain dans sa tétrarchie, qui était dans la Péirée vers le torrent d'Arnon et le château de Maqueronte. L'été étant venu, il tomba dans une maladie dangereuse, causée par un breuvage empoisonné, que lui donna une épouse qu'il avait trop aimée, et qui ne laissa pas de joindre à son égard la perfidie à l'infidélité. Ce fut alors qu'on vit avec étonnement renaitre l'amitié qu'Hérode avait toujours eue pour son frère; car si elle avait paru un peu refroidie, elle n'aurait jamais été éteinte dans son cœur. Il s'en alla au delà du Jourdain lui rendre visite, quand il eut appris l'état où il était; et là il lui donna des marques sensibles de sa tendresse, appliquant tous ses soins à le rétablir. Mais le mal était sans remède, aussi l'enleva-t-il dans très-peu de jours. Ainsi mourut Phéroras, frère puîné d'Hérode et fils d'Antipater et de Cypros; ce fut vers le mois de juillet ou d'août de cette année, car il est constant qu'il ne vécut pas jusqu'au mois de septembre. Son corps fut porté à Jérusalem par l'ordre du roi, qui le fit pleurer durant plusieurs jours, selon les cérémonies lugubres pratiquées alors par les Juifs; ensuite de quoi il fut inhumé avec une pompe magnifique (*Joseph., lib. I Belli, cap. 19, et ib. XVII. Antiquit., cap. 5*).

*Hérode découvre les perfidies de son fils Antipater.*

La mort de Phéroras fut le commencement du malheur et de la perte d'Antipater, qui était alors à Rome depuis quelques mois, mais qui ne s'était absenté que pour mieux couvrir ses desseins criminels. C'était là le moment où la justice de Dieu l'attendait, pour révéler ses crimes cachés et pour tirer vengeance de ses méchancetés et de ses perfidies. Incontinent après qu'on eut rendu à Phéroras les devoirs funèbres, deux Taphites, qui étaient du nombre de ses affranchis les plus affidés, vinrent, sans être sollicités, trouver le roi Hérode, pour le prier, les larmes aux yeux, et les sanglots dans le cœur, de vouloir venger la mort violente de leur maître, son frère. Ils lui en découvrirent tout le mystère, sans y être forcés par la torture des supplices. Ils lui dirent sans crainte, parce qu'ils disaient vrai, que Phéroras était mort par le poison d'un breuvage, que sa propre femme lui avait donné, mais qui avait été préparé par un Arabe qui passait alors pour une des plus insignes empoisonneuses de cette nation : Hérode fut étonné et surpris de ce que lui dirent ces deux domestiques. Il ne s'endormit pas là-dessus; car pour mieux connaître la vérité, il commanda sur-le-champ qu'on se saisisse des femmes qui avaient servi dans la maison de son frère, et qu'on les mit à la question. Elles avouèrent dans les tourments ce qu'avaient dit ces deux affranchis, était véritable; mais elles révélèrent bien d'autres mystères; car elles déclarèrent qu'Antipater était la cause de tous ces désastres qui troublaient la famille royale; qu'il faisait si mortellement le roi son père, par la passion effrénée qu'il avait de régner, que trouvant que sa vie était trop longue, il ne pensait qu'à lui ravir par des voies secrètes, mais violentes.

Je laisse à penser dans quel étonnement fut Hérode quand il apprit que son propre fils, qu'il avait comblé de bienfaits, et qu'il venait depuis quelques mois de déclarer, par son testament, le successeur de sa couronne, ne songeait qu'à lui ôter la vie. Mais dans quelle indignation ne fut-il pas contre ce fils perfide et dénaturé, lorsqu'il vit la déposition du samaritain Antipater, qui avait soin de ses affaires, et qui était le confident de tous ses secrets? Cet homme, ne pouvant soutenir la rigueur des tourments, avoua, à la question, qu'Antipater, son maître, avait fait tenir à Phéroras du poison, pour faire mourir le roi pendant que lui serait auprès d'Auguste, hors d'état d'être soupçonné. Il ajouta que ce poison avait été apporté d'Egypte par un certain Antiphilus, envoyé de là par Theudion, frère de Doris, maître d'Antipater. Tout cela était véritable et fut confirmé à Hérode par la femme de Phéroras, laquelle voulant sauver sa vie, lui confessa tout et montra même une partie du poison qu'elle avait conservé après la mort de son mari. Voilà comme le crime énorme d'Antipater, qu'il avait voulu cacher avec tant de soin, devint enfin public et fut connu de toute la Judée (*Joseph., lib. I Belli, cap. 19, et lib. XVII Antiquit., cap. 6*).

*Matthias est fait souverain pontife par la déposition de Simon.*

La révélation de ces intrigues toutes criminelles fit un étrange renversement dans la cour d'Hérode, qui ne savait plus à qui se fier. Ce prince, puissamment irrité de l'attentat d'Antipater dont il voyait clairement toutes les circonstances, commença par chasser du palais Doris, mère de ce perfide, bien qu'elle fût sa première femme, et il ne le fit qu'après l'avoir honteusement dépouillée de ses pierres et de ses riches ameublements, car elle était complice du crime de son fils. Il ne traita pas si indignement une autre de ses femmes nommée Marianne, fille du pontife Simon, parce qu'elle n'était pas tout à fait si coupable. Néanmoins elle était entrée dans une partie de ses secrètes cabales et paraissait avoir des liaisons avec Antipater; et le roi, pour la punir de son infidélité, effaça de son testament son fils nommé Hérode-Philippe, qu'il avait marqué pour son successeur au défaut d'Antipater; C'est ce Philippe, et non le tétrarque, qui fut le premier mari de la fameuse Hérodiane, qu'Antipas lui débaucha plusieurs années après, comme nous le dirons en son lieu.

Hérode, non content d'avoir humilié sa femme Marianne par l'abaissement de son fils, ôta encore à Simon, son père, la souveraine sacrificature, qu'il possédait depuis assez longtemps. Cette dignité était grande parmi les Juifs; il en revêtit Matthias, fils de Théophile, qui tirait son origine de Jérusalem; et ce fut par ces changements que le pontificat, qui avait été successif sous les Asamonéens et même auparavant, depuis son origine, commença à devenir purement arbitraire, comme il le fut sous les règnes suivants. L'installation de Matthias arriva vers la fin de l'été, c'est-à-dire avant le mois que les Juifs appellent Tisri, et qui, commençant ordinairement après le milieu du mois de septembre, renfermait une partie de celui d'octobre. Car, ce nouveau pontife ne se trouvant pas après quelque illusion qu'il avait eue la nuit, dans la pureté requise par la loi de Dieu, pour pouvoir entrer dans le saint des saints, le dixième jour du mois de Tisri, qui était la fête des Expiations, si solennelle parmi les Juifs, on lui substitua un vicaire pour ce jour-là seulement. Ce fut Joseph, fils d'Ellem, qui était un de ses plus proches parents. Il fit toutes les fonctions sacrées dans le saint des saints, où le souverain pontife n'entrât jamais qu'une fois l'an, au dixième jour du mois que je viens de nommer (*Joseph., lib. XVII Antiquit., cap. 6 et 8, et lib. I Belli, cap. 19.*)

*L'empire romain était en paix à la venue du Messie.*

Après avoir parlé de l'état où se trouvait la Judée, et principalement la cour du roi Hérode, quelques mois avant la manifestation du Messie, il est à propos de montrer en peu de mots quelle était alors la situation de l'empire romain. Il y avait, au mois de septembre de l'année qui court, vingt-six ans entiers que César-Auguste en était comme le monarque et le souverain, depuis qu'il eut vaincu Marc-Antoine et

Cléopâtre, reine d'Égypte, et qu'il eut renversé la puissance de l'un et de l'autre. Auguste avait toutes les qualités nécessaires pour gouverner sagement un si vaste empire : aussi employait-il tous ses soins à le rendre tout ensemble heureux et florissant. Il en vint enfin à bout après avoir, durant plusieurs années, ou vaincu ou arrêté l'impétuosité d'une infinité de barbares qui troublaient sans cesse le repos des Romains. Ce fut par tant de travaux et tant de victoires qu'il donna la paix à tous ses sujets; et l'on peut dire qu'elle était tranquille et profonde quand Jésus-Christ parut sur la terre, étant juste que celui qui devait être le pacificateur de toutes choses, naquît au milieu de la paix.

Ça été le sentiment de plusieurs Pères de l'Église, qui n'ont point cru cela sans en avoir de bonnes raisons. S. Augustin ne dit-il pas, dans ses excellents livres de la Cité de Dieu (*lib. XXIII, c. 46*) : « que Jésus-Christ est né pendant qu'Hérode régnait dans la Judée; Auguste, qui tenait l'empire des Romains, ayant donné la paix à tout l'univers, *Imperante Cæsare Augusto, et per eum orbe pacato, natus est Christus.* Orose (*Oros., Hist. lib. VI, c. 22*), qui vivait de son temps et qui avait avec lui des liaisons d'amitié, ne parle-t-il pas là-dessus assez nettement, quand il dit que Jésus-Christ est venu dans le monde au temps où César, par la volonté du Dieu tout-puissant, y avait établi une paix ferme et véritable, *tempore quo firmissimum verissimumque pacem, ordinatione Dei, Cæsar composuit.* S. Jérôme était aussi de ce sentiment, puisqu'il assure dans ses commentaires sur le prophète Isaïe, qu'à la naissance du Seigneur, les guerres avaient cessé de troubler le monde, *nascente Domino, omnia bella cessasse.* (*Hieron., in cap. II Isaïe*). En effet, comment Auguste aurait-il pu faire alors le dénombrement de tous ses sujets, comme S. Luc (*Luc. II, 1*) nous apprend qu'il a fait, si la paix n'avait régné dans toute l'étendue de son empire? C'est donc avec raison que les tables de l'Église romaine, qu'on appelle communément le martyrologe, portent que Jésus-Christ est né en Bethléhem,  *toto orbe in pace composito*, tout le monde jouissant de la paix.

*Auguste ferme le temple de Janus pour la troisième fois.*

Mais comme nous sommes dans un siècle où plusieurs font gloire de révoquer en doute tout ce qui ne leur paraît pas assez autorisé de l'antiquité, il faut montrer ici que les SS. Pères n'ont point parlé en l'air, et que l'Église a eu raison de s'arrêter à leur sentiment. Il est donc vrai que l'empire romain était dans une profonde paix quand Jésus-Christ est venu sur la terre pour le salut de l'homme. Il faut supposer, pour entrer dans cette vérité, que quelques savants ont voulu contester, que quand les Romains n'avaient plus de guerres sur les bras, ils fermaient avec grande solennité les portes du temple de Janus, qui était un des plus célèbres de la ville de Rome. Et l'on sait assez, par l'ancienne histoire, que c'était

là la marque certaine qu'on jouissait alors de la paix. Or, nous apprenons de Suétone, que César-Auguste, durant le temps de son règne, qui a été de cinquante-six ans, a fermé jusqu'à trois fois, *ter clausit*, le temple de Janus, qui ne l'avait été que deux fois seulement depuis l'établissement de la ville de Rome, c'est-à-dire pendant l'espace de plus de sept cents ans. Voici l'endroit de Suétone, qui en deux mots nous apprend toutes ces choses : *Augustus Janum Quirinum, semel atque iterum a condita urbe memoriam ante suam clausum, in multo brevioris temporis spatio, terra marique pace parata, ter clausit* (Sueton., in *Augusto, cap. 22*). Ce qui veut dire qu'Auguste, ayant donné la paix à son empire, tant par mer que par terre, ferma trois fois, *ter clausit*, le temple de Janus Quirinus, ce qu'il fit en bien moins de temps qu'il ne l'avait été les deux autres fois depuis la fondation de Rome.

Il faut lire dans cet historien, non, *tertio clausit*, comme ont prétendu quelques critiques, mais, *ter clausit*, comme on voit dans les livres imprimés qui sont confirmés par les manuscrits cités dans la seconde dissertation du R. père Noris sur les marbres de Pise (*Genothoph. Pis., Dissert. 2, cap. 10*). Ce savant homme, qui a orné l'Italie de tant de beaux ouvrages, prouve clairement que les portes de Janus, surnommé Quirinus ou Geminus, ont été trois fois fermées sous le règne d'Auguste. Il remarque fort bien que ce temple fut fermé pour la première fois par ordre du sénat, après la fameuse bataille d'Actium, qui fut suivie quelque temps après de la mort de Marc-Antoine et de Cléopâtre; ainsi cela arriva l'an 725 de la fondation de Rome, sous le cinquième consulat de ce prince, comme nous l'apprenons de Dion Cassius (*Dion, Hist. Rom. lib. II*) César-Auguste fit fermer les portes de Janus pour la seconde fois de son règne, après la guerre assez longue et difficile qu'il eut en Espagne contre les Cantabres et les Asturiens; ce fut, selon le même historien, l'an 729 de la ville de Rome, sous le neuvième consulat de cet empereur (*Idem., l. LIV*). Voilà donc le temple de ce faux dieu des Romains deux fois fermé sous le règne de ce prince, avant l'an vingtième de son gouvernement; tous les savants conviennent de ces deux faits. Le P. Noris prétend que les portes de ce même temple ne furent fermées par Auguste, pour la troisième fois de son règne, que vers l'an 748 de la ville de Rome, et qu'alors il ne demeura clos qu'environ trois ans; mais j'avoue que je ne puis être, sur ces deux points, de son sentiment. Car je suis persuadé qu'il commença d'être fermé dès l'an 746, et qu'il resta en cet état jusqu'à l'an 758, c'est-à-dire environ onze ou douze ans.

Pour mieux entrer dans ce que je dis, il faut savoir que, dès l'an 744 de la ville de Rome, Julius et Maximus étant consuls, le sénat ordonna que le temple de Janus serait fermé : *Decretum est*, dit Dion Cassius, *ut Jani Genini templum, quod us que dix bellis exortis apertum fuerat, us jam compositis, clauderetur* (*Dion, Hist. l. LIV*). Mais cet historien ajoute que

cela ne fut point exécuté alors, à cause des Daces qui se jetèrent sur la Pannonie, et des Dalmates qui se révoltèrent en même temps, parce qu'on les accablait d'impôts. Outre que les Cattes, peuples d'Allemagne, se joignirent aux Sicambres qui faisaient la guerre aux Romains, ces mouvements et ces révoltes suspendirent environ deux ans l'arrêt du sénat. Enfin, l'an de Rome 746, Tibère ayant passé le Rhin avec une armée nombreuse et puissante, les Cattes et quelques autres, voyant qu'ils ne pourraient résister à de si grandes forces, se résolurent à demander la paix. Mais comme on ne voulut point la leur accorder (*Dion, Hist. lib. LV*) si les Sicambres, qui avaient allumé cette guerre, n'y étaient compris, ceux-ci, craignant que toute la puissance des Romains ne tombât sur eux, envoyèrent aussi des ambassadeurs pour se soumettre comme les autres peuples.

Ce fut après cette soumission des Sicambres, dont les Français sont depuis descendus, qu'Auguste fit fermer, pour la troisième fois, le temple de Janus, ce qui arriva, ce me semble, vers la fin de l'été de l'an 746 de la fondation de Rome, trois ans et quelques mois avant la naissance de Jésus-Christ. Il n'est pas à dire, comme on le voit dans l'histoire, que ce prince, qui vivait alors, ne nous permet point de douter de ces choses. Car, dans la dernière de ses odes qu'il a composée en l'honneur d'Auguste, peu de temps avant sa mort, arrivée le 27 novembre de la même année, il marque nettement que cet empereur avait fermé le temple de Janus :

*Et vacuum duellis  
Janum Quirini clausit* (HORAT. *Od. 19*).

Il venait de dire dans l'ode précédente, composée la même année, que les Sicambres, après avoir mis bas les armes, s'étaient soumis à Auguste, à qui il dédie cette ode, qui est la quatorzième :

*Te cæde gaudentes Sicambri  
Compositis venerantur armis.* (HORAT. *Od. 14*.)

Par où il est manifeste que la paix régnaît dans l'empire romain dès la fin de l'an 746 de la ville de Rome. Cette paix était très-profonde trois ans après, sous le douzième consulat de César-Auguste, l'an de Rome 749, auquel Jésus-Christ vint au monde dans la ville de Bethléhem; car nous ne voyons point d'historien qui marque, cette année-là, le moindre mouvement de guerre, ni dans l'empire romain, ni parmi les nations barbares.

Voilà donc les portes de Janus fermées pour la troisième fois sous le règne d'Auguste, l'an 746 de la ville de Rome, trois ans et quelques mois avant la naissance du Messie. Je ferai voir ailleurs qu'elles demeurèrent en cet état près de douze ans, *per duodecim fere annos*, comme l'écrivit Orose (*Oros., Hist. lib. VI, cap. 22*) après les anciens historiens, c'est-à-dire, jusqu'à l'an 758 de Rome, que les guerres commencèrent à se rallumer en divers endroits; cette année-là était la neuvième de l'âge de Jésus-Christ et la cinquième de l'ère commune. Ainsi les portes de ce temple ne furent ouvertes de nouveau que vers les derniers temps d'Auguste, *nisi sub extrema senectute Augusti*, comme parle le même Orose (*Hist. lib. VII*

cap. 3.), qui confirme cela par l'autorité de Tacite. Ce monarque était alors âgé d'environ soixante-sept ans, et n'en vécut que neuf depuis ce temps-là. Il y eut de légers mouvements de guerre chez quelques peuples barbares durant ces douze années que le temple de Janus fut fermé, et Sulpitius Quirinus dissipa les Homonades, qui étaient des brigands postés dans les montagnes de la Cilicie; mais tous ces mouvements, qui furent bientôt arrêtés, n'empêchèrent point la paix qui régna dans l'empire romain vers le temps que le Messie parut dans le monde; outre que, cette année-là, tout fut dans le calme et la tranquillité.

*Dénombrement universel de l'empire romain.*

César-Auguste ayant, depuis environ deux ans, mis la paix par terre et par mer dans son empire, voulut faire un dénombrement général dans toutes ses provinces et dans le royaume de ses alliés, pour mieux connaître par là quelle était la puissance des Romains. Orse parle de ce grand dessein d'Auguste, quand il dit, au livre VI de son Histoire: *Ce fut alors que le même César, que Dieu avait établi pour l'accomplissement de ces grands mystères, ordonna qu'on fit le dénombrement de toutes les provinces de l'empire et de tous les hommes qui y habitaient, quand Dieu voulut se faire homme et paraître dans le monde: Tunc priuim, dit ce Père, idem Caesar, quem his tantis mysteriis predestinauerat Deus, censum agi singularum ubique provinciarum, et censeri homines jussit, quando et Deus homo uideri et esse dignatus est (Oros., Hist. lib. VI, cap. 22).* Cet auteur ajoute incontinent après: *Alors Jésus-Christ prit naissance, et son nom fut marqué dans les registres aussitôt qu'il fut né. Ce premier dénombrement, qui a été si fameux, a fait voir par l'enregistrement qu'on y fit de chaque personne, que les Romains étaient les maîtres du monde, et que César Auguste en était le souverain.*

Tertullien a parlé avec tant d'assurance de ce dénombrement fait par Auguste au temps de la naissance du Sauveur, qu'en écrivant contre Marcion et ses sectateurs, il ne craint point de dire: *On garde à Rome, dans les archives, les registres du dénombrement fait sous le règne d'Auguste, et on en tire un témoignage fidèle de la naissance de Jésus-Christ: Censum Augusti, testem fidelissimum dominicæ natiuitatis, romana archiua custodiunt (Tertull., lib. IV, contra Marcion., cap. 7).* On peut donc ajouter quelque foi à ce que rapporte Suidas, qui n'a presque fait que copier les anciens, quand il dit à ce sujet, que César Auguste, étant seul maître de l'empire, choisit vingt hommes ou magistrats célèbres par leur vie et leur probité, qu'il envoya dans toutes les provinces soumises à sa puissance, pour y faire un dénombrement général des biens et des personnes, per quos descriptionem fecit hominum et facultatum (Suidas, verbo ἀπογραφῆς). Tout cela est confirmé par le savant Cassiodore, qui, écrivant à un homme consulaire, lui dit, que, sous le règne d'Auguste, on avait fait dans tout l'empire romain le partage des terres, et le dénombre-

ment des personnes: *Augusti temporibus orbis romanus agris diuisus, censuque descriptus est (Cassiod., l. III, cap. 52).*

Ce dénombrement général, fait du temps de César Auguste, paraît d'autant plus véritable, qu'après la mort de ce prince, lorsque Tibère commença à prendre le gouvernement, on lut en plein sénat un registre écrit de la main d'Auguste, lequel, dit Tacite, contenait un détail des revenus publics, et où l'on voyait un dénombrement exact des citoyens romains et des alliés qui servaient dans les armées, des royaumes tributaires, des provinces soumises, des armées navales, des tributs et des impôts, des dépenses et des pensions dont la république était chargée (Tacit., Annal. lib. I, cap. 41). C'est ce que rapporte Tacite, qui est confirmé par Suétone, dans la vie d'Auguste (cap. 40). Or comment ce prince aurait-il pu savoir toutes ces choses et en tenir un registre exact, sans avoir auparavant fait faire un dénombrement général de tout son empire. Et c'est ce qu'il n'a jamais pu exécuter plus commodément que vers ces temps-ci, où tout était dans une profonde paix.

*Quirinus fait le dénombrement dans la Judée, Saturnin étant alors gouverneur ordinaire de Syrie.*

Rien n'a paru aux savaux ni plus embarrassé ni plus difficile que de concilier l'autorité de l'évangéliste saint Luc avec celle de Tertullien, qui d'ailleurs semble être entièrement détruite par les médailles que nous avons de Varus. Saint Luc (cap. II, 2) écrit que le dénombrement ordonné par l'empereur Auguste fut fait dans la Judée par Quirinus ou Cyrinus, gouverneur de Syrie, a præside Syriæ Cyrius. Au contraire, Tertullien assure que ce dénombrement se fit par Saturnin, per Sentium Saturninum (Tertull., lib. IV, contra Marcion.). D'un autre côté, les médailles semblent opposées à ce Père, puisqu'elles marquent clairement que Varus était alors gouverneur de Syrie. Comment accorder des choses, non-seulement qui paraissent si difficiles, mais qui semblent même se détruire? Il faut pourtant tâcher de les concilier, et j'espère le faire de telle manière, que, sans toucher à l'autorité de saint Luc, qui doit être sacrée et inviolable, je sauverai et le Saturnin de Tertullien et le Varus des médailles. Ainsi ce qui paraissait si difficile deviendra plausible, et sera même, comme je l'espère, trouvé véritable. Examinons ce que dit Tertullien, qui a été sans contredit un des savaux hommes de l'antiquité.

Ce Père, disputant contre l'hérétique Marcion, ou plutôt contre ses sectateurs, qui niaient la naissance de Jésus-Christ selon la chair, et qui rejetaient entièrement les deux premiers chapitres de l'Évangile de saint Luc, prouve contre eux que Jésus-Christ a été homme, par le dénombrement qui se fit sous Auguste, ex censu Augusti. Il dit là-dessus qu'on gardait dans les archives de Rome les registres ou les tables publiques de ce dénombrement, qui rendait un témoignage fidèle et authentique à la naissance de Jésus-Christ: *Quem testem fidelissimum dominicæ natiuitatis*

*romana archiua custodiunt.* C'est comme il parle au livre IV contre Marcion, chapitre 7. Tertullien était à Rome vers l'an 200 de l'ère chrétienne; il y put voir ces registres, qui apparemment s'étaient conservés jusqu'alors. C'est sans doute de là qu'il apprit que le dénombrement ordonné par Auguste avait été fait en Judée par Sentius Saturninus. Car voici comme il parle au chapitre 19 contre les mêmes sectateurs de Marcion: *Sed et census constat actus sub Augusto tunc in Judæa per Sentium Saturninum, apud quos genus ejus inquirere potuissent.* Les registres de ce dénombrement étaient encore dans les archives de la ville de Rome, puisque, selon Tertullien, les marcionites les pouvaient consulter sur la naissance et les parents de Jésus-Christ. Tertullien aurait-il avancé avec tant d'assurance que le dénombrement de la Judée avait été fait par Saturnin, *census constat actus in Judæa per Sentium Saturninum*, s'il n'avait su cela comme une chose certaine et véritable?

Saturnin était donc alors gouverneur de Syrie; oui, il l'était: c'est un fait qu'on ne peut contester, puisqu'on le prouve par les livres de Josèphe, qui a écrit les actions d'Hérode avec tant de soin et d'exactitude. Car enfin il est constant, par le témoignage de cet historien, qu'au commencement de cette année, qui est celle en laquelle Jésus-Christ vint au monde, le roi Hérode envoya à Saturnin, qui était à Bérée, trois criminels convaincus d'avoir voulu attenter à sa vie, parmi lesquels il y avait un certain Corinthus qui était dans ses gardes. Les deux autres passaient pour des personnes assez qualifiées parmi les Arabes; et ils n'avaient formé ce dessein contre la vie du roi qu'à l'instigation de Sylléus, qui était son ennemi mortel. Ces trois hommes furent de nouveau examinés par Saturnin, alors gouverneur de Syrie, qui, les trouvant coupables de cet attentat, les envoya à Rome pour y être punis: *Hi etiam, dit Josèphe, interrogati et examinati ab Saturnino Syriam administrante, τρεῖς ἄποκρίτους, εἰ δὲ δέοντες εἰς Ὑπρίαν, Romam transmissi sunt (Joseph., lib. I Belli, cap. 48, et lib. XVII Antiquit., cap. 4).* Il est donc constant par l'historien des Juifs qu'au commencement de cette année Saturnin gouvernait la Syrie, *Syriam administrabat.*

D'ailleurs les médailles frappées à Antioche, et dont j'ai parlé ci-dessus, nous apprennent que Varus, de qui elles portent le nom, était gouverneur de cette province dès l'année précédente, 25 de l'ère d'Antioche, et qu'il continua de l'être pendant quatre ou cinq ans; ce qui est confirmé par Josèphe au livre XVII de ses Antiquités. Voilà en même temps deux gouverneurs de Syrie; cela est incontestable. Comment donc lever cette difficulté, qui paraît si grande aux personnes même les plus habiles et les plus versées dans l'histoire? En voici le dénouement: c'est que Sentius Saturninus n'était gouverneur que de la basse Syrie et des provinces voisines, c'est-à-dire de la Phénicie et de la Palestine, au lieu que Quintilius Varus, qui fut depuis si connu dans l'histoire par sa défaite et celle de trois légions, était gou-

verneur de la haute Syrie, qui allait vers l'Euphrate et vers l'Arménie. Cela est si vrai, que Saturnin demeura dans la ville de Bérée, qui avait été faite colonie romaine depuis quelques années; et c'est là qu'il rendit plusieurs jugements. Et Auguste lui-même, écrivant à Hérode l'année précédente, dit que cette ville était alors celle de *5 successores Pompei, in qua Romani habitant (Joseph., Antiquit. lib. XVI, cap. 46)*, c'est-à-dire, celle où les Romains habitaient.

On est en peine de savoir pourquoi Auguste disait à Hérode que les Romains habitaient à Bérée, ville de Phénicie, car leur demeure ordinaire était à Antioche. Voici le dénouement de cette difficulté, qui fera voir que Saturnin était gouverneur de la basse Syrie: c'est qu'Agrippa, gendre d'Auguste, étant dans l'Asie avec un pouvoir extraordinaire, et considérant la belle et avantageuse situation de la ville de Bérée, qui avait un bon port et qui était dans le plus riche pays du monde, lui conseilla d'y établir une colonie romaine et militaire, pour tenir peut-être toute la basse Syrie jusqu'à l'Égypte dans le devoir. Auguste accomplice avec plaisir ce qu'Agrippa lui avait conseillé. On amplifia et on embellit par son ordre la ville de Bérée, qui n'était pas fort éloignée de Sidon, et il la fit colonie romaine avec de grands privilèges. Eusèbe nous en a marqué l'année dans sa Chronique, quand il dit sur l'an 5 de la 191<sup>e</sup> olympiade: *Colonia Berytum et Patros deductæ.* Ainsi cela arriva l'an 740 de la ville de Rome, Crassus et Lentulus étant consuls, neuf ans avant la naissance de Jésus-Christ. Non-seulement Bérée fut faite colonie, mais, ce qui était fort extraordinaire, on y mit deux légions; car voici ce qu'écrivit Strabon, auteur exact et de ce temps-là: *Berythus nunc a Romanis instaurata, duas legiones suscepit, ibi ab Agrippa collocatas (Strab., Geograph. lib. XVI).* Sous l'empire d'Auguste il n'y avait, si je ne me trompe, que trois légions dans toute la Syrie; il n'en restait donc qu'une à Antioche, pendant qu'on en laissait deux entières à Bérée; ce qui marque que cette ville fut alors beaucoup favorisée d'Auguste, qui lui accorda même *jus italicum*, le droit italique: *Berytus, dit Ulpian, Augusti beneficiis gratiosa, et ut D. Adrianus in quadam oratione ait, augustana colonia, que jus italicum habet (Ulpian., de Censibus).* Après cela y a-t-il lieu de s'étonner si Saturnin y faisait sa demeure, comme Josèphe le dit nettement; et si on lui donna le soin, comme magistrat ordinaire de la basse Syrie, de faire le dénombrement dans les provinces qui dépendaient de son gouvernement? Mais comme il était impossible qu'il fit cela tout seul, on lui associa Sulpitius Quirinus, ou Cyrinus, si vous le voulez. Qu'on lise les histoires, et l'on verra qu'on commettait tout à la fois plusieurs Romains illustres par leurs emplois pour faire ces sortes de dénombrements. Germanicus, étant chargé de celui des Gaules, l'an 16 de Jésus-Christ, commit pour cela Publius Vitellius et C. Antius. Néron le fit faire dans les mêmes Gaules par trois hommes différents: *Census, dit Tacite, per Gallias a Q. Velusio, et Sextio Africanis*